

DEPARTEMENT

Séance du 22 avril 2025

BOUCHES DU RHONE

L'an deux mille vingt cinq et le vingt deux avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15**

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Madame BRETON Magali et Messieurs EYNAUD Éric, RAMILSON Gilles, GESLIN Arnaud.

**Qui ont pris part
à la délibération : 9**

Absents excusés : Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian.

**Date de la convocation :
14 avril 2025**

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

**Objet de la délibération : Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Énergie du
Département des Bouches-du-Rhône**

Monsieur le maire expose à l'assemblée que lors de la séance du comité syndical du 14 octobre 2024, a été approuvé à l'unanimité, la substitution de « Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône » par l'appellation « Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône » désigné également TE 13.

Conformément à l'article L.5211-20 du code général des collectivités territoriales, il convient que les communes membres approuvent la modification des nouveaux statuts de Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône par délibérations concordantes.

Ladite modification a été entérinée par arrêté préfectoral n° 2025-03 en date du 12 mars 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-20,

Vu la délibération n° 24_47DL du comité syndical du 14 octobre 2024 relative à la modification des statuts n'ayant aucune autre incidence sur les compétences du Syndicat,

OUI l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification des statuts de Territoire d'Énergie Bouches-du-Rhône.

Vote : - Pour – 9 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2025 27

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20250422-2025-27-DE
Date de réception préfecture : 29/04/2025